

Festival off : "La plaidoirie des forêts", un procès aux enjeux très actuels : économiques et écologiques.

Par Angèle LUCCIONI



Deux univers coexistent sur scène : l'un institutionnel, l'autre créatif.

On a vu au Théâtre Buffon une pièce de Françoise Cadol et Rémi Bichet : captivante, originale et engagée.

Nous sommes dans un tribunal. Les deux camps qui s'y opposent sont représentés par des avocats. L'un défend le projet immobilier d'une entreprise, faisant valoir que sa réalisation sera créatrice d'emplois, de progrès et de développement du territoire. Il accuse une association écologiste d'avoir commis des actes illégaux de vandalisme pour empêcher l'abattage d'un chêne vieux de quatre siècles. Les deux autres avocats de la partie adverse, veulent sauver ce vieux chêne menacé de mort. Ils plaident la nécessité de respecter la nature et le vivant, pourvoyeurs d'un environnement à la fois agréable, sain et beau.

Les arguments avancés nous intéressent. Ils font écho à des débats réels, importants et récurrents, ce que soulignent également les éléments de décor et les costumes conventionnels. Mais plusieurs éléments sont des facteurs d'originalité : en fond de scène, les illustrations d'Amaury Brumauld se dessinent et s'animent sous nos yeux, nimbant le procès d'une dimension artistique. c'est un contrepoint à l'univers réaliste du plateau. De même, le fait qu'un conte breton racontant une histoire merveilleuse de gland et de renard blanc vienne s'entrelacer au procès renforce la composante imaginaire et poétique du spectacle.

Comment s'achèvera le procès ? Les trois comédiens que sont Françoise Cadol, Rémi Bichet et Bernard Lanneau excellent à nous tenir en haleine.